



Course de tacots

Festival acadien de Caraquet

Rue du Portage (Butte de la légion)

La course de tacot se tient sur la rue du Portage, au lieu connu sous le vocable « Butte de la Légion ». Celle-ci est une course de type gravité où le bolide est relâché à partir d'une rampe abrupte sans aucune assistance humaine ou mécanique.

L'objectif est qu'une fois parti de la ligne de départ, le tacot puisse parcourir la plus longue distance tout en bas de la butte.

Les compétiteurs seront regroupés en quatre catégories :

- Juvéniles : âgés de 8 à 11 ans
- Juniors : âgés de 12 à 15 ans
- Séniors ou toutes catégories : aucune limite d'âge maximum requis

Des prix seront accordés aux gagnants de chaque catégorie ainsi qu'au plus beau tacot.

Fiche technique et règlements pour la construction des tacots :

- Le tacot se doit d'être de fabrication artisanale et ne doit pas posséder de roue spécifiquement construite pour les compétitions de boites à savon, sauf pour la course de toutes catégories où ce genre de roue sera permis
- Un même tacot ne pourra compétitionner qu'une seule fois par catégorie (sauf exception). Sur approbation du directeur technique.
- Le tacot est monté sur quatre roues ne dépassant pas 12 pouces de diamètre à l'avant et 20 pouces de diamètre à l'arrière.
- La longueur maximale du tacot ne doit pas dépasser 84 pouces et sa largeur 30 pouces. Il est recommandé que la longueur du tacot soit de 76 pouces.
- La hauteur du tacot ne doit pas dépasser 28 pouces alors qu'il est recommandé que celle-ci soit entre 18 et 20 pouces.
- La largeur des essieux incluant les roues ne dépasse pas 35 pouces.
- Le plancher du tacot doit être en bois ou en contre-plaqué d'un minimum de 3/4 pouce d'épaisseur et celui-ci doit se situer à un minimum de 3 pouces du sol.

- Le mécanisme de direction se fait à partir d'un volant ou d'une barre rigide qui dirige l'essieu avant à l'aide de câbles. La direction doit être opérée par les mains et non par les pieds. La distance entre les essieux est à un minimum de 56 pouces.
- Un système de freinage est requis sur le tacot.
- Le port du casque de sécurité (type bicyclette) est obligatoire. Le port de genouillères et de gants sont recommandés.
- Tous les tacots devront subir une inspection de conformité et de sécurité. Les organisateurs se réservent le droit de refuser tout tacot qui pourrait représenter un danger pour son pilote ou les spectateurs.
- Les inscriptions pourront se faire au préalable à partir du formulaire en ligne ou encore le jour de la course, sur le site même. Cependant, tous les tacots devront être enregistrés une heure avant le début de la course.

Pour toutes questions concernant la construction d'un tacot, prière de communiquer avec le Festival acadien au 506 727.2787